

CONVENTION SUR LE COMMERCE INTERNATIONAL DES ESPECES
DE FAUNE ET DE FLORE SAUVAGES MENACEES D'EXTINCTION



Quinzième session de la Conférence des Parties
Doha (Qatar), 13 – 25 mars 2010

Comité II

Examen de décisions

PROJET DE REVISION DE LA RESOLUTION CONF. 12.11 (REV. COP14)

Le présent document a été préparé par le Secrétariat sur la base des discussions tenues à la cinquième séance du Comité II sur le document CoP15 Doc. 19 annexe 1.

Concernant la résolution Conf. 12.11, *Nomenclature normalisée*, il a été convenu d'incorporer la première phrase de la décision 14.18, *Harmonisation de la nomenclature et de la taxonomie avec d'autres accords multilatéraux sur l'environnement*.

En conséquence, le Secrétariat recommande l'insertion du nouveau paragraphe suivant sous le paragraphe commençant par DECIDE:

CHARGE le Secrétariat, en étroite coopération avec les spécialistes en nomenclature du Comité pour les animaux et du Comité pour les plantes, et en application de ses protocoles d'accord ou de coopération ou de ses programmes de travail avec d'autres accords multilatéraux sur l'environnement liés à la biodiversité, d'envisager des moyens d'harmoniser la taxonomie et la nomenclature des espèces couvertes par leurs dispositions respectives.